

## Pratiquer le compostage en tas

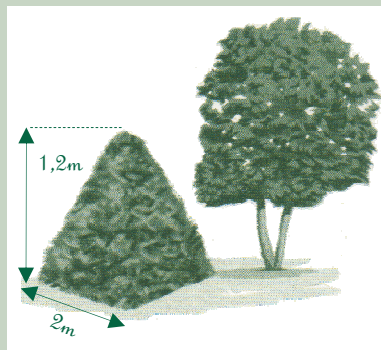
Parfois les quantités de déchets verts que vous produisez sont très importantes, notamment au printemps. Vous pouvez les porter dans l'une des déchetteries du Syndicat Centre Hérault ou les composter en tas, dans la mesure où vous disposez d'assez d'espace dans votre jardin :

### ➔ Installation

- Choisir un emplacement de préférence :
  - à l'ombre,
  - à l'abri du vent,
  - à même la terre

- Faire un tas en forme de pyramide d'environ 2 mètres de base.

La première couche doit être constituée de matériaux grossiers branches débitées en petits morceaux ...



### ➔ Utilisation et entretien

- Disposer vos déchets verts sur le tas jusqu'à une hauteur de 1,2 mètres. Couvrir ensuite le tas de paille, de branchages ou de feuilles mortes pour maintenir la chaleur et l'humidité tout en laissant passer l'air.
- Contrôler occasionnellement l'humidité du tas, arroser si nécessaire.
- Après 2 mois, retournez-le tas dans sa longueur en l'avancant de 60 cm.
- Après un an, vous pouvez utiliser votre compost en suivant les conseils mentionnés sur la page précédente de cette publication.

Pour tous renseignements, vous pouvez vous adresser au Syndicat Centre Hérault

**Tél 04 67 88 44 96**



Syndicat  
Centre  
Hérault

ADEME



Agence de l'Environnement  
et de la Maîtrise de l'Énergie  
Délégation Régionale  
Languedoc-Roussillon



Département  
Hérault  
Conseil Général

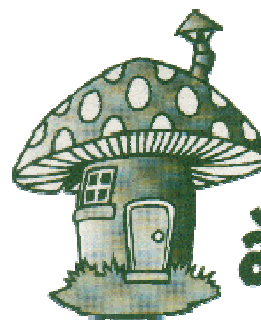
Syndicat Centre Hérault - 2 bis Allées Roger Salengro - BP 29 - 34800 Clermont l'Hérault

E-mail : [communication@syndicat-centre-herault.org](mailto:communication@syndicat-centre-herault.org)

Site internet: [www.syndicat-centre-herault.org](http://www.syndicat-centre-herault.org)



Syndicat  
Centre  
Hérault



## Le compostage à la maison

Septembre 2004

### Publication d'informations sur le compostage individuel

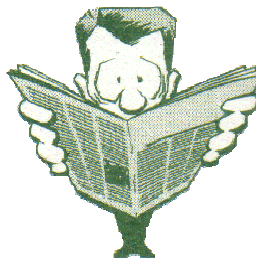
Depuis la publication de septembre 2003, la proportion d'administrés optant pour le compostage individuel de leurs biodéchets est passée de 12% à 16%. Vous avez été nombreux à vous équiper d'un composteur lors de l'extension de la collecte sélective au début cette année 2004.

A l'occasion des actions de suivi que nous réalisons auprès des administrés, certaines questions sont posées plus fréquemment. L'objectif de cette publication est d'apporter des réponses à l'ensemble de ces questions, mais elle ne saurait être exhaustive...

N'hésitez donc pas à nous contacter pour toute précision ou renseignement complémentaire.

### Trois points pratiques

- A chaque difficulté, sa solution
- Bien utiliser son compost
- Beaucoup de déchets verts ?  
➔ Pratiquer le compostage en tas



## A chaque difficulté, sa solution

Certains d'entre vous ont rencontré quelques difficultés en compostant leurs déchets de cuisine, petits déchets de jardins et les autres déchets organiques. Vous trouverez ci-après des propositions de solution pour les trois cas les plus fréquents.

Cas	Causes	Solutions
Mauvaises odeurs	Manque d'oxygène en raison d'un tas trop compact et/ou d'un excès d'humidité	Arrêter l'arrosage + Ajouter des déchets bruns et secs (copeaux, branchages, paille, feuilles mortes, journaux...) + Mélanger et aérer le tas
	Présence de restes importants de viande ou de poisson et/ou de déchets inappropriés	Éviter d'apporter des restes importants de viande ou de poisson + Ne pas déposer d'excréments, litières, couches...
Mouches ou autres organismes indésirables	Mauvais recouvrement et/ou présence de restes importants de viande, poisson, fromage ou pain	Éviter d'apporter ces restes de façon importante + Recouvrir le tas de terre, paille, feuilles mortes, tontes...
Peu ou pas de décomposition	Mélange insuffisant des matières dans le composteur	Éviter les dépôts « en couches » + Mélanger le tas
	Humidité du tas insuffisante	Arroser et/ou ajouter des déchets humides: tontes, fruits, légumes...
	Le froid ralentit l'action des micro-organismes	Recouvrir le tas de terre, paille, feuilles mortes, tontes...

### Quelques astuces pour mieux composter...

- Fragmentez au maximum vos biodéchets (cassez les branchages, coupez les fruits ou les légumes entiers en morceaux...)
- Ajoutez occasionnellement de la terre (contient les principaux agents de compostage) et une poignée d'orties ou de pissenlits
- Stockez à côté du composteur les petits déchets verts (tontes, feuilles mortes...). Incorporez les petit à petit en mélange dans votre composteur.



## Bien utiliser son compost

C'est l'automne, si vous le souhaitez vous pouvez retirer le compost que vous avez produit cette année. Suivant le degré de maturité de votre compost, plusieurs utilisations sont possibles :

### ➔ Votre compost a près de 6 mois

Caractéristiques: la plupart des éléments ne sont plus identifiables, l'ensemble étant friable et de couleur sombre.

**Ce compost « jeune » est à utiliser en paillage** pour couvrir les cultures. Au printemps, il peut être étalé au pied des arbres (couches de 1 cm)

Ce paillis maintient le sol « frais », le protège des intempéries, et limite la poussée des mauvaises herbes



### ➔ Le compost a près de 1 an

Caractéristiques: ensemble très sombre de structure grumeleuse (comme du terreau) dégageant une odeur agréable de sous-bois

**Ce compost « mûr » est à utiliser après tamisage comme amendement et fertilisant organique:**

- ▶ Jardinières, fleurs, plantes d'intérieur et rempotage  
→ Mélanger 1/3 de compost avec 2/3 de terre
  - ▶ Plantations d'arbres et arbustes  
→ Remplir le trou de plantation avec un mélange constitué d'1/4 de compost et de 3/4 de terre
  - ▶ Jardins potagers  
→ Incorporer le compost par binage sur quelques centimètres.
- Apports en fonction de la culture:
- 2 litres /m<sup>2</sup> : ail, oignons échalotes, pommes de terre
  - 4 litres /m<sup>2</sup> : haricots, carottes, endives
  - 5 à 8 litres /m<sup>2</sup> : tomates, poivrons, salades, poireaux, fraisières, courges, melons



Le compost est un fertilisant organique naturel qui libère ses éléments à la demande de chaque culture. De plus, il permet une meilleure rétention de l'eau dans le sol tout en améliorant sa structure (amendement).